

INCENDIE/LES LOCAUX DE LA RUE DU DOYENNÉ COMPLÈTEMENT SINISTRÉS

Les ailes brûlées d'Icare

L'antenne du Vieux Lyon de l'association d'insertion par le travail a été ravagée par les flammes. En attendant la réouverture fin 2004, les permanences ont lieu au siège, à Tassin-la-Demi-Lune

VENDREDI 11 JUIN en fin d'après-midi, la permanence du Vieux-Lyon de l'association intermédiaire Icare (groupe d'insertion par le travail) venait de fermer ses portes au public pour le week-end. Court circuit électrique ? Cigarette mal éteinte ? Le feu a pris dans un des bureaux en mezzanine des locaux de la rue du Doyenné, à la sortie du métro Saint-Jean.

Revenue sur place après être allée faire une course, la dernière salariée encore à proximité de l'immeuble a vu la fumée s'échapper par une fenêtre à l'étage. Elle a tenté d'éteindre le feu à l'aide de



Le directeur Vincent Doyet, le vice-président Pierre Grandjean et le directeur adjoint Daniel Martin constatent les dégâts dans le bureau où a pris l'incendie

/ Photo Laurence Buffler

l'extincteur. En vain. Les locaux ont été complètement sinistrés par les flammes, la

fumée ainsi que par l'eau utilisée par les pompiers. Le temps de l'expertise et des tra-

voux, l'antenne du Vieux-Lyon ne devrait pas rouvrir ses portes avant la fin de l'année. En attendant, les six salariés ont été rapatriés au siège de l'association, à Tassin-la-Demi-Lune, où l'activité se poursuit.

Un problème de proximité

Si la situation ne pose pas de problème pour les clients d'Icare qui téléphonent plus qu'ils ne passent, elle est plus problématique pour les demandeurs d'emploi qui nécessitent un suivi. «Nous ne pouvons plus faire notre travail de proximité», regrette le directeur Vincent Doyet. Venue

apporter son soutien, l'adjointe chargée de l'insertion et de la culture du 5^e arrondissement, Katherine Legay, a toutefois évoqué la possibilité d'une permanence de proximité dès la rentrée, pourquoi pas en mairie annexe, en attendant la réouverture.

Laurence Buffler

Pour tous renseignements, contacter le siège de Tassin-la-Demi-Lune, 6 rue de la Liberté. Tél. 04.78.34.06.94. Permanence du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.